B - Éléments de synthèse

L'agriculture de montagne française est marquée par une forte diversité liée à ses différents massifs, mais on peut cependant tenter d'en dresser une sorte de portrait-robot permettant d'en dégager certaines spécificités et traits marquants par rapport à la France hors zone montagne (= qu'on dénommera « plaine »).

1. L'agriculture de montagne française en quelques lignes...

Une exploitation sur six se trouve en montagne

Avec près de 82 000 exploitations agricoles et une force de travail évaluée à 112 000 équivalents temps plein en 2010, la zone de montagne représente 16,6 % des exploitations de la France métropolitaine et 15 % des emplois dans les exploitations agricoles.

L'agriculture de montagne est dominée par l'élevage

3 millions d'UGB, soit 20 % du cheptel herbivore en France, et plus des 2/3 des exploitations spécialisées en systèmes d'élevage herbivore (30 % en plaine). Les systèmes spécialisés bovins-lait ou bovins-viande et les systèmes spécialisés ovins regroupent plus de la moitié des exploitations de montagne.

Une situation démographique relativement favorable par rapport à la plaine

En proportion, on trouve davantage de jeunes agriculteurs qu'en plaine : 22 % ont moins de 40 ans en 2010 (19 % en plaine). De même, la proportion d'installations aidées - c'est-à-dire d'installations dont la viabilité a été reconnue officiellement par des commissions mixtes départementales présidées par le Préfet - est plus importante en montagne (16 % contre 12 %). En outre, seulement un agriculteur sur dix est retraité (13 % en plaine).

Si on considère l'évolution du nombre d'exploitations depuis 1988, la montagne résiste un peu mieux que la plaine, même si près d'une exploitation sur deux a disparu au cours de la période 1988-2010.

Mais des contraintes importantes pour l'organisation du travail

Ainsi, pour les exploitations d'élevage, la taille moyenne du troupeau par travailleur a presque doublé entre 1988 et 2010 en montagne, passant de 17 à 33 UGB/UTA (+ 97 %). Même si cette taille moyenne par exploitation d'élevage

en montagne est inférieure de 22 % à celle de plaine, on sait que les charges de travail des exploitations d'élevage sont généralement plus lourdes en montagne qu'en plaine.

Et un handicap en termes de dimension économique qui s'accroît avec la plaine

Au plan économique, sur la base de l'indicateur Production brute standard (PBS), l'écart s'accroît depuis 1988 entre montagne et plaine : l'exploitation agricole de montagne a désormais une PBS moyenne égale à la moitié de l'exploitation de plaine. Toutefois, les exploitations conduites par des agriculteurs âgés de moins de 40 ans sont mieux représentées qu'en plaine dans les exploitations dites de moyenne et grande dimensions économiques (PBS ≥ 25 000 €).

Une main-d'œuvre essentiellement familiale dans les exploitations de montagne

La main-d'œuvre familiale représente 88 % des UTA dans les exploitations de montagne alors que la main-d'œuvre salariée atteint 30 % en plaine. En moyenne, on compte 1,4 UTA par exploitation, soit un peu moins qu'en plaine. Comme en plaine, le travail agricole partagé en couple n'est plus le modèle dominant, mais la part des chefs seuls y est plus importante qu'en plaine, tandis que les formes associatives progressent (en 2010 : 12 % des exploitations et 25 % des UTA) tout en gardant un caractère familial. Les formes d'associations non familiales sont encore juste émergentes (moins de 2 % des exploitations).

La place des femmes est semblable en montagne et en plaine : un exploitant sur quatre et près des 3/4 des conjoints non coexploitants sont des femmes. La pluriactivité s'accroît chez les exploitantes et surtout chez les conjointes non exploitantes.

La pluriactivité : de fortes similitudes entre montagne et plaine

En montagne comme en plaine, la pluriactivité des agriculteurs (chefs d'exploitation + coexploitants) est de l'ordre de 20 % et elle est relativement stable entre 1988 et 2010, tandis que la pluriactivité des conjoints non coexploitants s'accroît nettement et concerne désormais un sur deux en 2010.

Les exploitations avec activité agricole exclusive des ménages sont minoritaires en montagne comme en plaine

Si on considère les activités des ménages (chefs d'exploitation, coexploitants et leurs conjoints), des différenciations s'opèrent entre exploitations de montagne et de plaine alors que les situations étaient semblables en 1988. Ainsi la part des exploitations où les ménages n'exercent qu'une activité agricole est désormais de 39 % en montagne et 34 % en plaine en 2010 contre 46 % en 1988. La part des exploitations où les ménages bénéficient d'une retraite étant également en baisse (passant de 25 % en 1988 à respectivement 20 % en montagne et 24 % en plaine), c'est la part des exploitations où les ménages ont au moins une activité extérieure (et pas de retraite) qui augmente, passant de 29 % en 1988 à 41 % en montagne et 43 % en plaine.

Les superficies des exploitations : une comparaison délicate entre montagne et plaine

La montagne représente 17 % de la SAU au plan national. La SAU moyenne par exploitation a triplé entre 1970 et 2010 mais reste en deçà des exploitations de plaine (48 ha contre 56 ha). Cependant, si on inclut les surfaces gérées par les structures collectives, la SAU moyenne devient équivalente (56,5 ha en montagne). Comme en plaine, les petites exploitations (moins de 5 ha SAU) résistent bien : il y en a (encore) une sur cinq en 2010. En montagne, les exploitations de moins de 50 ha SAU, majoritaires en nombre (62 %), n'utilisent plus que 22 % de la SAU en 2010 (elles représentaient 87 % des exploitations et 54 % de la SAU en 1988).

Mais l'analyse des évolutions est rendue compliquée en raison des statuts fonciers : si un tiers des surfaces sont en propriété en montagne (22 % en plaine), de nombreuses superficies « échappent » au statut du fermage et sont utilisées en location verbale voire sans autorisation explicite. Sous l'effet des mesures liées à la PAC, et en particulier de la « prime à l'herbe », des accroissements de SAU ont été constatés entre 1988 et 2000, notamment en haute montagne et en montagne sous influence méditerranéenne. Ils ont un caractère relativement fictif dans la mesure où ces surfaces étaient déjà utilisées auparavant mais non déclarées et non recensées.

En outre, et surtout, la nature même des cultures composant la SAU est très différente entre montagne et plaine : essentiellement composée de surfaces fourragères en montagne (89 % de la SAU sans compter les espaces pastoraux à usage collectif), la SAU est majoritairement constituée de cultures non fourragères en plaine (61 % de la SAU). Il n'est pas évident de mettre sur le même plan un hectare de SAU, s'il s'agit de maïs grain en plaine et de parcours en montagne...

De fortes restructurations en élevage

Globalement, le cheptel herbivore s'est maintenu en montagne en nombre d'UGB depuis 1988 (alors qu'il a baissé en plaine de – 17 %). Mais cette évolution globale masque de très fortes évolutions.

Certes, les petites exploitations d'élevage (23 % ont moins de 10 UGB) résistent, en montagne comme en plaine, mais leur poids économique est désormais marginal, tandis que les 21 % d'exploitations de plus de 75 UGB regroupent désormais plus de la moitié du cheptel en montagne.

Les restructurations ont été très fortes, en particulier pour la production laitière: en 40 ans (de 1970 à 2010), le nombre d'exploitations laitières en montagne a été divisé par 6,5 et près de deux exploitations laitières sur trois ont disparu entre 1988 et 2010. Pourtant, la production laitière reste importante en montagne avec 22 % des exploitations françaises en 2010 et 17 % du cheptel laitier, dont la réduction a été moindre qu'en plaine grâce aux mesures prises dans le cadre des quotas laitiers. Mais l'écart s'accroît avec la plaine en taille de troupeau par exploitation: 35 vaches laitières par exploitation en moyenne soit 13 vaches de moins qu'en plaine.

Un million de vaches allaitantes en montagne, soit près du quart du cheptel national. Le cheptel a profité des quotas laitiers (+ 28 % entre 1988 et 2010) mais il se tasse depuis 2000. Les tailles de cheptel par exploitation sont assez proches entre montagne et plaine. Près de la moitié du cheptel de brebis se trouve en montagne. Un cheptel en expansion de 1970 à 1980 (date du règlement communautaire ovin), qui se maintient ensuite en montagne jusqu'en 2000 alors qu'il périclite en plaine. La montagne regroupe en 2010 plus du quart des exploitations élevant des brebis nourrices et le tiers du cheptel de brebis nourrices, avec des tailles de troupeau nettement plus importantes en montagne (110 brebis nourrices en moyenne par exploitation, soit 35 de plus qu'en plaine). Quant aux brebis laitières en montagne, presque aussi nombreuses que les brebis nourrices, elles représentent 91 % du cheptel national! En moyenne, 270 brebis laitières par exploitation en montagne soit 100 de plus qu'en plaine.

En progression depuis 2000, le cheptel caprin de montagne (24 % du cheptel national) n'a pas rattrapé le niveau de 1979 et l'effectif moyen de chèvres par exploitation caprine (40) est inférieur de moitié à celui de la plaine, ce qui est à relier aussi avec la pratique plus fréquente de la transformation fermière du lait de

chèvre en montagne couplée en général avec la commercialisation en circuits courts, activités exigeantes en travail.

Les restructurations ont affecté aussi les autres élevages : cheptel d'équidés en progression mais qui marque le pas depuis 2000, disparition de 86 % des exploitations ayant des porcins entre 1988 et 2010 et un effectif moyen multiplié par 5, progression du nombre de ruches entre 2000 et 2010 (près de 70 ruches par exploitation), tandis que les lapins sont toujours dominés par des élevages familiaux de très petite taille.

Les pacages collectifs : un trait spécifique de l'élevage de montagne

13 % des exploitations d'élevage de montagne utilisent des pacages collectifs (surtout des alpages ou estives et, plus rarement, des parcours en transhumance hivernale, comme le pâturage de pare-feux dans les forêts méditerranéennes).

Pour la première fois ont été recensées en 2010 les surfaces gérées par des structures collectives: 700 000 ha ont ainsi été dénombrés, essentiellement des espaces pastoraux (« STH peu productive »).

Une agriculture de montagne qui joue la carte de la qualité des produits

30 % des exploitations de montagne produisent sous signe officiel de qualité (SOQ). Si, en montagne comme en plaine, les systèmes viticoles produisent quasiment tous sous SOQ au moins pour une partie de leur récolte, l'importance des systèmes bovins-lait et des systèmes ovins (cf. fromages de brebis) sous SOQ est un des traits spécifiques de l'agriculture de montagne.

La progression du nombre d'exploitations en agriculture biologique est une tendance nationale, qui est encore plus marquée en montagne (5 % des exploitations en 2010) : maraîchage, lait de chèvre et cultures fruitières sont en tête des productions bio en montagne.

Diversification, circuits courts: l'agriculture de montagne est en avance par rapport à la plaine

Si la transformation à la ferme reste globalement du même ordre de grandeur en montagne et en plaine (11 % des exploitations), cela est dû essentiellement au poids de la viticulture en plaine. Ainsi, dans tous les autres systèmes de production, il y a plus de transformations fermières en montagne qu'en plaine.

Miel, fromages de chèvre, légumes et fruits : la commercialisation en circuits courts est davantage pratiquée en montagne (elle concerne un quart des exploitations) et une exploitation de montagne sur cinq pratique la vente directe. On recense cependant encore relativement peu d'exploitations pratiquant l'accueil à la ferme en montagne (3,4 % contre 1,9 % en plaine) et cette activité semble même stagner depuis 1988.

Une agriculture de montagne favorable au plan environnemental

Les surfaces fourragères représentent 89 % de la SAU avec une place prépondérante des prairies permanentes (51 % de la SFP) et des espaces pastoraux (27 % de la SFP sans compter les alpages et estives utilisés collectivement) dont l'intérêt environnemental est largement reconnu. Si les prairies temporaires gagnent du terrain (+ 44 % entre 1988 et 2010), les surfaces en prairies permanentes productives résistent bien mieux en montagne (-3,3 % entre 1988 et 2010) qu'en plaine (- 33,5 %) où l'ampleur de leur disparition est inquiétante.

Des systèmes d'élevage de type extensif : globalement, en 2010, le chargement moyen des surfaces fourragères est de 0,87 UGB/ha SFP en montagne (1,36 en plaine). Seules 18 % des exploitations (et 21 % du cheptel) ont un chargement supérieur à 1,4 (contre 43 % des exploitations et 57 % des UGB en plaine). Et ces ratios ne prennent pas en compte les surfaces collectives...

La majorité des surfaces agricoles n'ont reçu aucun engrais minéral en 2010 et 87 % de la SAU n'a reçu aucun traitement phytosanitaire (seulement 34 % en plaine). Les épandages des effluents d'origine animale (fumier, lisier, ...) portent en 2010 sur 42% de la SAU. C'est sans doute sur cette question des épandages d'origine animale que la vigilance doit porter, non pas en raison d'excédents structurels, mais en raison des difficultés d'épandage dans les pentes et dans un parcellaire souvent compliqué et en raison des contraintes climatiques, de voisinage et d'organisation du travail qui limitent les périodes d'épandage.

Les deux tiers des exploitations de montagne ont entretenu ou créé des éléments linéaires du paysage (haies, murets de pierre) au cours des trois dernières années.

Pour l'avenir, des aspects préoccupants

Les exploitations dont l'exploitant le plus jeune est âgé d'au moins 55 ans et sans succession assurée dans les années à venir représentent en 2010 une exploitation de montagne sur quatre. Même si cette situation est plus favorable qu'en 1988 (30 % des exploitations n'avaient pas de successeur identifié), on note qu'elle se dégrade un peu par rapport à 2000 (20 % sans successeur identifié).

Le handicap en termes de dimension économique – à relativiser car la PBS intègre mal les démarches de valorisation en circuits courts et la valorisation des produits de qualité – est corroboré aussi par le fait que deux exploitations de montagne sur trois relèvent encore en 2010 du forfait collectif. Or on a constaté sur le terrain lors d'enquêtes en exploitation que la volonté de continuer à bénéficier de ce régime fiscal peut conduire certains exploitants à « lever le pied » et à diminuer leur production.

Mais l'agriculture de montagne est composée en fait d'une diversité de situations qu'on peut illustrer en soulignant certains traits spécifiques de la zone de haute montagne et des massifs.

2. L'agriculture en zone de haute montagne

Avec 6 000 exploitations, l'agriculture de haute montagne 20 représente à peine 1 % des exploitations françaises. Le poids de la haute montagne s'érode progressivement : il est désormais en 2010 de 7,4 % des exploitations de montagne.

L'augmentation apparente de la SAU entre 1988 et 2010 est un effet en « trompe-l'œil » déjà signalé ci-dessus. Partie de très bas en 1970 (12 ha), la SAU moyenne par exploitation rejoint désormais la moyenne des exploitations de montagne (48 ha) et la dépasse même largement si on inclut les surfaces gérées par des structures collectives (126 ha).

L'importance des surfaces gérées par des structures collectives est en effet un trait caractéristique majeur de l'agriculture de haute montagne (63 % de ces surfaces au plan national sont exploitées par des structures collectives dont le siège est en haute montagne).

Les exploitations de petite dimension économique (PBS $< 25~000 \in$) sont majoritaires en haute montagne.

Certains traits de l'agriculture de montagne sont ici encore plus accusés : ainsi 80 % des exploitations sont en systèmes d'élevage spécialisés, plus de la moitié des exploitations d'élevage utilisent des pâturages collectifs

(57 % en 2010); les surfaces fourragères représentent 97 % de la SAU (sans compter les espaces pastoraux à usage collectif); la pluriactivité des exploitants est plus fréquente (30 % en 2010) et elle est stable depuis 1988; 15 % des exploitations pratiquent la transformation à la ferme ; 38 % des exploitations commercialisent via des circuits courts une partie de leur production et l'accueil à la ferme y est un peu plus pratiqué (6 % des exploitations). Au plan environnemental, on soulignera notamment (i) le poids très important des espaces pastoraux (61 % de la SFP hors espaces pastoraux collectifs), (ii) que 86 % de la SAU n'a pas reçu d'engrais minéral et (iii) que 97 % de la SAU n'a reçu aucun traitement phytosani-

Le très fort impact des aides à la cessation d'activité laitière juste après l'instauration des quotas s'est traduit par une réduction de – 26 % du cheptel de vaches laitières entre 1979 et 1988 (– 13 % en montagne), mais ce cheptel se défend bien mieux entre 1988 et 2010 (– 16 % contre – 31,5 % en montagne). La taille moyenne du troupeau laitier a été pratiquement multipliée par 2,5 entre 1988 et 2010, mais elle était très faible en 1988 (10 VL). Les ovins représentent environ 40 % des UGB herbivores et les tailles de troupeau de brebis nourrices sont importantes (166 brebis nourrices par exploitation).

3. L'agriculture de montagne et ses différents massifs ²¹

3.1. Les montagnes du Massif Central

Avec près de 46 000 exploitations, le Massif Central regroupe plus de la moitié (56 %) des exploitations et 62 % de la SAU ²² de la zone de montagne française. Il n'est donc pas étonnant que son portrait-robot cadre bien avec le portrait d'ensemble de l'agriculture de montagne française qui vient d'être dressé :

- une proportion relativement importante de jeunes agriculteurs : 22,5 % ont moins de 40 ans en 2010 ;
- un taux d'agriculteurs retraités faible (9 %);
- un taux de 23 % d'exploitations sans perspective de succession ;
- une main-d'œuvre de 1,4 UTA en moyenne par exploitation, essentiellement familiale (91 %

^{20.} Localisée exclusivement dans les Alpes (58 % des exploitations en 2010), les Pyrénées (40 %) et la Corse (2 %).

^{21.} Près de 3 000 exploitations, soit 3,5 % des exploitations de montagne, ont leur siège hors des massifs.
22. 53 % de la SAU de la montagne française si on inclut les espaces à usage collectif.

des UTA) pour un volume total de 53 000 UTA, soit 57 % des UTA en montagne;

- une dimension économique (PBS de 53 000 € en moyenne par exploitation) semblable à la moyenne des exploitations de mon-
- une SAU moyenne de 53 ha par exploitation ;
- une prédominance des surfaces fourragères : 91 % de la SAU;
- un élevage sur prairies au caractère extensif avec un chargement moyen de 0,9 UGB/ha SFP.

On peut cependant déceler quelques nuances : - un taux de pluriactivité un peu plus faible chez les exploitants (17 % en 2010) et une proportion un peu plus élevée d'exploitations conduites par des ménages avec une activité agricole exclusive (42 % contre 39 % en moyenne en montagne);

- une proportion un peu plus faible d'exploitations produisant sous SOQ (26 %) ou en bio (4 %);
- un peu moins d'exploitations pratiquant la transformation à la ferme (8 %) et pratiquant la commercialisation en circuits courts (17 %);
- un peu moins d'exploitations pratiquant l'accueil à la ferme (2 %);
- une taille de cheptel de 52 UGB par exploitation un peu supérieure à la moyenne d'ensemble de la montagne (47,5 UGB). Avec 2 millions d'UGB, le Massif Central regroupe 68 % du cheptel herbivore de montagne et les 3/4 des exploitations sont spécialisées en systèmes d'élevage herbivore, en particulier en systèmes bovins : allaitants (32 %), laitiers (18 %) ou mixtes lait + viande (5 %).
- si les évolutions ont été semblables à la moyenne d'ensemble de la montagne française pour la production laitière bovine (disparition de 64 % des exploitations laitières entre 1988 et 2010 et effectif moyen de 34 VL par exploitation en 2010), l'augmentation un peu plus élevée du cheptel bovin allaitant (+ 34 % depuis 1988) se traduit par une taille un peu supérieure avec 35 vaches nourrices en moyenne par exploitation (31 VN en moyenne en montagne). La diminution du cheptel de brebis nourrices est plus marquée depuis 1988 (- 30 % contre - 20 % en montagne) et l'effectif moyen moindre (moins de 100 brebis nourrices par exploitation), quant au cheptel de brebis laitières son rythme de progression est semblable (+ 17 % entre 1988 et 2010) mais l'élevage caprin progresse plus vite (+ 21 % sur la même période contre + 8 % en moyenne pour la montagne).

D'autres traits sont plus spécifiques de ce massif : - moins de 4 % des exploitations d'élevage ont recours à des pacages collectifs et les

superficies gérées par des structures collectives représentent une très faible part de la surface agricole du Massif Central (à peine 1 %) alors qu'elles sont beaucoup plus importantes en moyenne pour l'ensemble de la montagne française (15 %).

- une forte régression des surfaces pastorales (ou « STH peu productive ») entre 1988 et 2010 (-230 000 ha, soit -37 %) que l'on ne retrouve guère que dans le massif du Jura.

La diversité s'affirme quand on subdivise le Massif Central entre Massif Central Nord et Massif Central Sud.

Ainsi le Massif Central Nord, qui rassemble 34 % des exploitations de montagne, est une montagne herbagère où la SFP est composée à 71 % par des prairies permanentes « productives » et à 20 % par des prairies temporaires et artificielles. L'élevage est presque exclusivement composé de bovins (93 % des UGB en 2010) avec coexistence de vaches nourrices (33 % des UGB) et de vaches laitières (24 % des UGB). À lui seul, le Massif Central Nord regroupe la moitié des vaches laitières et la moitié des vaches nourrices élevées en montagne.

Le Massif Central Sud, qui regroupe 22 % des exploitations de montagne, est une montagne un peu plus pastorale avec 34 % de la SFP en STH peu productive, mais aussi 35 % en fourrages cultivés. Si l'élevage bovin y domine, il est cependant moins exclusif (70 % des UGB) et les vaches laitières y sont moins présentes (13 % des UGB). Les brebis laitières y tiennent une place significative (15 % des UGB) : ainsi 58 % des brebis laitières de montagne sont élevées dans le Massif Central Sud (en moyenne 340 brebis laitières par exploitation).

3.2. Les Alpes

Avec 15 000 exploitations recensées en 2010, soit 18 % des exploitations de montagne, 20 % de la SAU (en incluant les surfaces gérées par des structures collectives) et 18 % des UTA, le massif alpin est le second massif par ordre d'importance.

Par de nombreux aspects, l'agriculture des Alpes rejoint les traits communs de l'agriculture de montagne au plan national : importance relative des jeunes agriculteurs (21 % ont moins de 40 ans), dimension économique moyenne (PBS de 50 000 € en moyenne par exploitation), force de travail par exploitation (1,4 UTA), superficie par exploitation (en moyenne 45 ha et 62,5 ha en incluant les surfaces gérées par

des structures collectives), production sous signe de qualité (28 % des exploitations).

Mais des nuances apparaissent :

- un peu plus d'exploitants retraités (13 %) et d'exploitations sans perspective de succession (26 %);
- davantage d'exploitants pluriactifs (25 % soit + 5 points par rapport à la moyenne d'ensemble de la montagne) et une proportion moindre d'exploitations conduites par des ménages ayant une activité exclusivement agricole (36 %);
- moins de main-d'œuvre familiale dans les exploitations (82 % des UTA) et en particulier moins de main-d'œuvre provenant des exploitants (66 % soit 5 points);
- davantage d'exploitations en agriculture biologique : avec 8 % des exploitations en bio, le massif alpin est au premier rang pour l'agriculture biologique ;
- des exploitations un peu plus impliquées dans l'accueil à la ferme (4,5 % des exploitations);
- une surface agricole certes dominée par les surfaces fourragères (82 % sans compter les surfaces à usage collectif) mais qui laisse de la place aux cultures non fourragères : céréales mais aussi arboriculture, plantes à parfum...

Et des caractéristiques spécifiques peuvent être soulignées :

- à peine la moitié des exploitations (48 %) spécialisées en systèmes d'élevage herbivore : on trouve notamment 14 % d'exploitations en systèmes fruits et autres cultures permanentes (hors vignes) et 14 % en systèmes grandes cultures ;
- des élevages de petite taille : 37 UGB en moyenne par exploitation (soit 10 points de moins que la moyenne d'ensemble de la montagne française) ;
- une implication plus fréquente dans les pratiques de transformation à la ferme (18 %, soit + 7 points par rapport à la moyenne d'ensemble), de commercialisation en circuits courts (35 % des exploitations, soit + 11 points);
- l'importance des surfaces à usage collectif : 26 % des exploitations d'élevage utilisent des pacages collectifs, soit le double par rapport à la moyenne d'ensemble en montagne, et 27 % de la SAU consolidée (individuelle + collective) est géré par des structures collectives (soit + 12 points par rapport à la moyenne d'ensemble de la montagne).

- un caractère extensif de l'élevage très marqué : ainsi le chargement moyen (sans compter les espaces collectifs) est seulement de 0,6 UGB/ha SFP en moyenne par exploitation.

Les évolutions de l'élevage sont semblables à l'ensemble de la montagne française pour la production laitière (– 23 % de vaches laitières entre 1988 et 2010 et un effectif moyen de 34 VL par exploitation laitière), mais diffèrent sensiblement pour d'autres productions : une progression plus marquée du cheptel de vaches nourrices (+ 55 % entre 1988 et 2010) mais un effectif moyen (16 VN) inférieur de moitié, le maintien du cheptel de brebis nourrices sur cette même période (– 2 %) et un effectif moyen bien supérieur (180 brebis nourrices par exploitation contre 110 en moyenne d'ensemble).

Peut-être plus encore que dans le Massif Central des différences marquées existent entre les parties nord et sud du massif.

Les Alpes du Nord (9 500 exploitations) se présentent comme une montagne herbagère (60 % de prairies dans la SFP) mais aussi pastorale (39 % d'espaces pastoraux individuels dans la SFP) et comme une montagne à vaches laitières (42 % des UGB des Alpes du Nord et 14 % des vaches laitières de montagne), notamment pour la production de fromages sous signe de qualité ²³. Près d'un quart des exploitations est spécialisé en système bovinlait, mais d'autres exploitations spécialisées en systèmes de cultures sont aussi présentes de façon significative: grandes cultures (12 %), arboriculture (9 %), viticulture (5 %). La période récente (2000-2010) a été marquée par une forte diminution du nombre d'exploitations (-33 % alors que la moyenne est de -23 % pour l'ensemble de la zone de montagne).

Les Alpes du Sud (5 500 exploitations) se présentent comme une montagne au caractère pastoral et extensif très affirmé : les espaces pastoraux représentent les deux tiers de la SFP et même plus de 80 % si on tient compte des espaces à usage collectif, le chargement moyen est de 0,5 UGB/ha SFP (hors espaces collectifs). L'élevage est dominé par les brebis nourrices dans ce massif (56 % des UGB). Les Alpes du Sud regroupent ainsi plus du quart du cheptel de brebis nourrices élevées en montagne. Au côté des exploitations spécialisées en systèmes d'élevage ovin (19 % des exploitations), on trouve des systèmes spécialisés en cultures fruitières (22 %) et en grandes cultures (18 %).

^{23.} Toutes orientations confondues, 36 % des exploitations produisent sous SOQ au moins une partie de leur production.

3.3. Les Pyrénées

Le massif des Pyrénées regroupe près de 10 000 exploitations, soit 12 % des exploitations de montagne, et représente 11 % des emplois agricoles dans les exploitations de montagne. On y retrouve les traits communs à l'agriculture de montagne avec quelques nuances : un agriculteur sur cinq est âgé de moins de 40 ans, une main-d'œuvre essentiellement familiale dans les exploitations (91 %), mais une force de travail par exploitation un peu plus faible (1,2 UTA) et une pluriactivité un peu plus fréquente chez les exploitants, semblable au niveau atteint dans les Alpes (25 %). La part des exploitants retraités (14 %) est un peu plus élevée que la moyenne d'ensemble, de même que celle des exploitations sans perspective de succession (26 %).

Ce qui distingue ce massif, c'est en particulier la petite taille des exploitations : au plan économique avec une PBS moyenne de 37 000 € par exploitation (53 % des exploitations ont une PBS inférieure à 25 000 €, soit + 9 points par rapport à la moyenne d'ensemble), au niveau des élevages avec une taille moyenne de 37 UGB (semblable à celle des Alpes) et au niveau de la SAU : 30 ha en moyenne par exploitation. Mais il faut relativiser ce dernier chiffre car une autre spécificité est à souligner : l'importance des surfaces gérées par des structures collectives qui représentent plus que les surfaces agricoles utilisées par les exploitations à titre individuel! Si on prend en compte ces surfaces collectives, la SAU dépasse alors 70 ha de moyenne par exploitation... Avec 52 % des exploitations d'élevage utilisant des pacages collectifs, les Pyrénées se placent au premier rang des massifs pour l'importance du recours à ces surfaces.

Une des conséquences de ces spécificités structurelles est un chargement relativement élevé sur les surfaces fourragères de base de l'exploitation (en moyenne 1,03 UGB/ha SFP) qu'il faudrait nuancer en intégrant les surfaces collectives ²⁴.

Comme dans les Alpes du Nord, les Pyrénées présentent un caractère mixte herbager (56 % de prairies dans la SFP) et pastoral (40 % de la SFP sans les espaces pastoraux collectifs).

L'élevage bovin domine avec 60 % des UGB (dont 31 % pour les vaches allaitantes) mais les brebis laitières (présentes à l'ouest du massif) représentent aussi 21 % des UGB. L'élevage bovin allaitant a relativement peu progressé entre 1988 et 2010 (+ 5 % pour les vaches nourrices) et l'effectif moyen (22 VN par exploitation) reste inférieur à la moyenne en montagne (31 VN). Quant au cheptel de brebis laitières, il s'accroît plus nettement (+ 14 % entre 1988 et 2010) tandis que celui des brebis nourrices décline (- 17 %). En moyenne, les exploitations ont un troupeau de brebis laitières (220 brebis laitières) nettement inférieur à celui atteint dans le Massif Central Sud (340).

Plus de 70 % des exploitations sont spécialisées en système d'élevage herbivore : systèmes ovins (26 %), bovins viande (24 %) mais aussi « autres herbivores » (équins et/ou association de troupeaux herbivores) (16 %). On trouve aussi des exploitations spécialisées en viticulture (9 %) dans la partie orientale du massif. Les activités de valorisation des produits (SOQ, agriculture biologique) et de transformation fermière ont un niveau semblable à la moyenne d'ensemble de la montagne. La pratique des circuits courts (31 % des exploitations) et l'accueil à la ferme (5 % des exploitations) sont cependant un peu plus développés.

3.4. Le massif du Jura

Le massif du Jura regroupe un peu plus de 3 000 exploitations, soit 4 % des exploitations de montagne, et représente 5 % des UTA et 6 % des UGB en montagne.

Ce qui ressort d'emblée, c'est la singularité de ce massif : des exploitations d'élevage de grande dimension (relativement à l'ensemble de la montagne française) dans une montagne herbagère dédiée à la production laitière et valorisée en fromages de qualité certifiée.

Ainsi les exploitations ont en moyenne 1,6 UTA et une SAU de 67 ha (avec peu de surfaces collectives : à peine 3 % de la SAU consolidée, utilisée à titre individuel et collectif). Les exploitations d'élevage ont en moyenne 60 UGB et 28 % ont plus de 75 UGB. La dimension économique est également élevée : en moyenne, la PBS est de 75 000 € par exploitation et seulement un quart des exploitations ont une PBS

ment, surfaces pastorales collectives incluses, n'est cependant pas possible à établir car on ne connaît pas les éventuels effectifs animaux transhumants provenant de la plaine.

^{24.} On reste tout de même assez loin du niveau atteint en plaine (en moyenne 1,36 UGB/ha SFP). Sur l'ensemble de la montagne française, le chargement moyen est de 0,87 et il est égal à 0,61 pour le massif alpin. Le calcul du charge-

inférieure à 25 000 € (44 % des exploitations sur l'ensemble de la zone de montagne).

Une montagne herbagère, puisque les prairies constituent 89 % des surfaces fourragères. Le chargement reste cependant assez modeste : 0,82 UGB/ha SFP, soit à peine la moyenne de la zone de montagne (0,87). La prédominance de l'élevage bovin, car les bovins représentent 96 % des UGB élevées dans ce massif et les vaches laitières, à elles seules, 53 % des UGB. C'est dans ce massif que le cheptel de vaches laitières a le mieux résisté depuis 1988 (- 19 %) après avoir progressé entre 1970 et 1988 (+ 5 %). En moyenne, les exploitations laitières élèvent 41 VL, soient près de 7 vaches de plus que la moyenne des exploitations laitières en montagne. Les systèmes d'élevage herbivore regroupent 84 % des exploitations et les systèmes spécialisés bovin-lait 63 %. C'est dans ce massif que la part des exploitations produisant sous SOQ est, de loin, la plus élevée : 64,5 % des exploitations. La transformation fermière est peu pratiquée : 5 % des exploitations (pour la production laitière, ce sont les laiteries (fruitières) qui transforment le lait en fromages).

Sur d'autres plans, on retrouve des similitudes avec l'ensemble de la zone de montagne avec des nuances plus favorables : 29 % d'agriculteurs âgés de moins de 40 ans, seulement 6 % d'exploitants retraités, 17 % d'exploitations sans perspective de succession. La part des exploitants pluriactifs est relativement faible (13 %) mais, en revanche, celle des conjoints non coexploitants est élevée (64 %), ce qui conduit à une proportion d'exploitations conduites par des ménages ayant une activité agricole exclusive semblable à la moyenne d'ensemble (38 %).

3.5. Le massif des Vosges

Le massif vosgien regroupe lui aussi, comme le précédent, un peu plus de 3 000 exploitations, soit 4 % des exploitations de montagne, et représente 4 % des UTA mais seulement 1,5 % des UGB en montagne.

Par certains aspects, il ressemble au massif du Jura: une montagne herbagère (73 % de prairies), un chargement moyen semblable (0,8 UGB/ha SFP) et l'importance de l'élevage bovin (près de 90 % des UGB) et en particulier des vaches laitières (38 % des UGB).

Mais les dimensions sont ici bien inférieures : une SAU moyenne de 22 ha seulement par exploitation (avec quasiment pas de pacages

collectifs) et 27 UGB par exploitation d'élevage. Les tailles de troupeaux sont faibles : 29 VL par exploitation laitière, seulement 10 vaches nourrices par exploitation. Le paradoxe apparent est d'obtenir une PBS moyenne relativement élevée (60 000 € par exploitation) malgré ces petites structures. C'est que le massif des Vosges est marqué par l'importance des exploitations en système viticole (32 % des exploitations, localisées sur le versant alsacien) qui explique que les systèmes spécialisés en élevage herbivore soient minoritaires (44 % des exploitations).

Une autre caractéristique est l'importance de la pluriactivité (34 % des exploitants) et la faible proportion des exploitations conduites par des ménages ayant une activité exclusivement agricole (18 %) en lien avec la pluriactivité et le poids des retraités (19 % des exploitants). La part des agriculteurs âgés de moins de 40 ans (18 %) est cependant assez proche de la moyenne de la montagne (22 %). La main-d'œuvre dans les exploitations (1,3 UTA) est à peine inférieure à la moyenne de la zone de montagne mais la part de la main-d'œuvre familiale est nettement plus faible (72 %) en raison du recours à de la main-d'œuvre salariée (cf. viticulture).

À côté des systèmes viticoles, on trouve une diversité de systèmes, notamment des systèmes spécialisés bovins-lait (14 %), bovins viande (11 %), des systèmes avec des équins ou des associations d'élevages herbivores (10 %), des systèmes apicoles (6 %), ...

La production sous SOQ concerne 37 % des exploitations et l'agriculture biologique tient une place significative (7 % des exploitations). L'accueil à la ferme est également relativement développé (7 % des exploitations, soit le premier rang parmi les massifs).

3.6. La montagne corse

La montagne corse regroupe un peu plus de 2 000 exploitations, soit près de 3 % des exploitations de montagne, 3 % des UTA et 2 % des UGB.

Avec son caractère typique de montagne pastorale méditerranéenne, on aurait pu s'attendre à la prédominance de l'élevage. De fait, la surface fourragère représente 94 % de la SAU et les espaces pastoraux sont largement dominants avec 80 % de la SFP (il y a ici très peu de pacages collectifs). La conduite est très extensive avec un chargement moyen de